



■ GAMACHES

FRICHE DIA.

14 logements et des commerces vont voir le jour

Mardi 16 février, le vote d'une convention avec la société Valcity a amené le conseil municipal de Gamaches à discuter du chantier en cours sur la friche Dia. Si l'opposition reste dubitative, pour le maire, ce projet est incontestablement une opportunité.

Depuis janvier, le projet de la friche Dia s'accélère à Gamaches. Les travaux de démolition vont bon train en centre-ville. À terme, une nouvelle construction avec logements et surface commerciale doit voir le jour. Suivant les conditions météorologiques et épidémiologiques, tout devrait être terminé pour fin 2022.

Voiries, réseaux et espaces verts

Mais d'ici là, il reste encore certains points à affiner. L'un d'eux a été évoqué mardi 16 février en réunion de conseil municipal.

En préambule, le maire Jean-Paul Mongne a rappelé le projet dans ses grandes lignes : six logements individuels, un immeuble de 8 logements, et en rez-de-chaussée une surface commerciale de 234,34 m² pouvant être divisée en trois cellules.

« Cette opération sera desservie par un ensemble de voi-

ries, chaussée, trottoirs et parkings, par des équipements, accès au gaz, refoulement d'eau et autres, et des espaces verts » poursuit l'édile. « Pour ne pas laisser la gestion de tout cela à la charge des habitants, il faut reprendre l'ensemble des voiries, espaces verts et réseaux, de façon à ce que les nouveaux administrés soient traités comme les autres ».

« Rajeunir une population vieillissante »

Pour cela, la commune doit signer une convention avec Valcity, qui mène le projet. Une proposition acceptée à l'unanimité des membres du conseil, malgré quelques réserves de l'opposition. Guislaine Sire s'inquiète notamment des dépenses : « Vous

savez ce que j'en pense. Ça nous a coûté très cher et cela va encore nous coûter très cher. De toute façon, je n'ai jamais été pour. Les subventions retirées, cela fait un total de combien à la charge de la commune ? » interroge-t-elle.

Le maire explique que sur un budget global de 990 000 €, « il va nous rester à payer 150 000 € à l'arrivée, pour quatorze logements, un centre-bourg redynamisé, et des possibilités de commerces ».

Il y aura aussi plus de 230 m² de surface commerciale à 1 200 €/m², soit 245 208 € HT.

Attirer de nouveaux habitants

Sans compter que le but du projet est bien sûr d'attirer de nouveaux habitants. « Ça et La Nardière [N.D.L.R. : nouveau lotissement en sortie d'agglomération], cela va



Contre le projet de la friche Dia à Gamaches, Guislaine Sire, élue d'opposition, a entendu les arguments du maire Jean-Paul Mongne.

aussi rajeunir une population vieillissante » ajoute Pascal Tétier, adjoint au maire, « de quoi pérenniser des infrastructures communales comme les écoles » complète Jean-Paul Mongne.

Enfin, pour répondre à une autre inquiétude de Guislaine Sire, de voir arriver de nouveaux logements sociaux à Gamaches, l'adjointe Carole Chettab précise que « pour l'ex Dia, ce ne sera pas des logements sociaux,

mais du semi-social ». Et de préciser : « la commune est d'ailleurs en dessous de la réglementation. La loi impose 25 % de logements sociaux, Gamaches en a 17 % ».

B. Bény-Thoreux